

La médecine vasculaire, grande oubliée de la réforme du 3^e cycle

Par le Dr Bruno Guilbert

La réforme du troisième cycle est en marche, notamment celle du post-internat. La CNIPI a rendu son rapport (« le Quotidien » du 3 février). La grande oubliée – ou la grande victime – de ce rapport est une fois de plus la médecine vasculaire.

La médecine vasculaire est une spécialité adulte. Elle est structurée comme toute spécialité médicale : Conseil national d'université, services de médecine vasculaire, PU-PH de médecine vasculaire. Elle possède des sociétés savantes actives et productives. Elle a son Conseil national professionnel. Sur le terrain, elle s'est développée en complémentarité, mais de façon autonome, à la cardiologie qui de fait ne s'est pas focalisée sur les maladies vasculaires périphériques.

Au plan de la formation, la médecine vasculaire est sanctionnée par un DESC, que l'on voudrait supprimer pour attribuer cette formation à la cardiologie.

La CNIPI ignore donc la formation initiale en médecine vasculaire. Elle met sur la touche ses propres enseignants. Elle voit cette spécialité comme une formation complémentaire à la cardiologie, optionnelle, encadrée par les enseignants du DES de cardiologie.

Faudra-t-il à l'avenir effectuer

un cursus quasi-complet de cardiologie pour finalement renoncer à cette filière au bout de quatre années et se consacrer à l'exercice de la médecine vasculaire ? Est-ce comme cela que l'on atteindra le but d'alléger et de professionnaliser le troisième cycle ?

Est-ce aussi comme cela que l'on résoudra le déficit démographique qui va se poser de façon critique sur le terrain de la médecine vasculaire de ville dans un avenir proche ?

“ La CNIPI voit cette spécialité comme une formation complémentaire à la cardiologie, optionnelle

La médecine vasculaire n'est pas une sous-section de la cardiologie. Elle mérite à l'évidence son propre DESC. La maquette est prête de longue date. Les experts et enseignants de haut niveau sont là. Les structures existent, il suffit de les mettre en œuvre.

La médecine vasculaire répond à des besoins majeurs de santé publique. Mesdames les ministres, de l'Enseignement supérieur d'une part, de la Santé d'autre part, il est urgent de revoir la copie...

Président du Syndicat national des médecins vasculaires
guilbert.angio@wanadoo.fr